



En agriculture et notamment en élevage, la question de la diminution des coûts de production et de l'amélioration de la qualité sous toutes ses formes se pose avec beaucoup de persistance. Aussi, l'approche de méthodes alternatives, telles que l'utilisation de compléments alimentaires en phytothérapie ou en aromathérapie, intéresse un nombre croissant d'agriculteurs en Agriculture Biologique. Cette journée s'inscrit dans une logique de recherche de diminution de frais vétérinaire par des méthodes alternatives et permettent de répondre de manière significative aux attentes des éleveurs (BIO), conscients de la nécessité de "travailler autrement".

OBJECTIF DE FORMATION

RECONNAITRE LES PRINCIPALES PLANTES QU POUSSENT DANS SON ENVIRONNEMENT ET QUI SONT REGULIEREMENT CONSOMMEES PAR LES ANIMAUX SANS « L'ACCORD DE L'ELEVEUR »

Réglementation sur l'usage des plantes et huiles essentielles en élevage, rappel sur l'usage en tant que compléments alimentaires seulement.
Les principes de bases : éléments de botanique, cueillette, séchage, principales techniques de préparations existantes.

UTILISER LES PLANTES COMME COMPLEMENTES ALIMENTAIRES POUR SOUTENIR LES ANIMAUX D'ELEVAGE ET AMELIORER LEUR CONFORT ET BIEN-ETRE

En fonction des plantes présentes, précisions sur leurs utilisations en Compléments Alimentaires : quelle forme ? Tisane ? Fourrage ? Bassine à lécher ? Homéopathie ?

Les principales plantes et huiles essentielles pour améliorer le confort digestif, le confort articulaire, le confort des phanères : peau et onglons

Réalisation de bassine à lécher : Composées de sel, d'argile et de plantes séchées.

CONTENU DE LA FORMATION

REGLEMENTATION sur l'usage des plantes en élevage, rappel sur l'usage en tant que COMPLEMENTES ALIMENTAIRES seulement.

Principes de bases : éléments de botanique, cueillette, séchage, principales techniques de préparations existantes.

En fonction des plantes présentes, précisions sur leurs utilisations en COMPLEMENTES ALIMENTAIRES

Réalisation bassine à lécher : Composées de sel, d'argile et de plantes séchées.

Bilan de fin de journée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Vendredi 26 avril 2024 de 13H30 à 18H30

SOIT 5 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de Haute-Saône et départements voisins
Prérequis : Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Au GAEC D'ARGIREY à VILLERS PATER (70)

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Marion CHUROUT, conseillère en élevage BIO, formatrice de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **16 avril 2024** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par VIVEA

Pour les non-contributeurs

217 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38